

C'EST ACQUIS, C'EST À VOUS, C'EST GRÂCE À NOUS !



Si réclamer n'est pas obtenir, fantasmer des avancées sur du papier ne mène pas vers le soleil mais plutôt le vide sidéral...

Dans l'envers du décor...

Et en pleine réalité, L'Intersyndicale PNC combat au quotidien pour trouver le meilleur équilibre entre les parties. Le monde de l'aérien est en mouvement perpétuel et soumis à des contraintes extérieures rudes. **L'Intersyndicale PNC ne l'oublie jamais et agit en conscience :**

EN GARANTISSANT LES EMPLOIS

900 emplois d'HST en 2019, retour des lignes et des avions de Joon au sein de la compagnie AIR FRANCE ainsi que l'embauche de ses 1000 PNC à des conditions de travail décentes, nombreuses promotions CC/CCP, recherche/création de postes télétravaillables pour les HOT enceintes ou PNC en inaptitude pendant la période Covid,

EN PROTÉGEANT LA RÉMUNÉRATION

Accord APLD, maintien des primes PUA et PFA pendant la crise, prime de cessation de service contractualisée,

EN MAINTENANT LE POUVOIR D'ACHAT

Prime ok vol, prime de Noël, monétisation de CA en 2021 et 2022, prime de pouvoir d'achat de 1000€ en octobre 2022, 5% minimum d'augmentation en novembre 2022 et mai 2023,

EN SÉCURISANT L'AVENIR

Augmentation de la prime de départ en fin de carrière à partir de 56 ans, prise en compte de l'APLD pour la CRPN,

VOTEZ DU 13/02 AU 06/03
L'INTERSYNDICALE PNC

EN NÉGOCIANT DES ACCORDS AMÉLIORÉS

Stabilité des dispersions issues du TDS depuis 2019, joker à H-45 avec majoration, stabilité planning en cas d'arrêt maladie ou JEM, reprise des DDA2 et décalage des CA, suppression des rotations adaptées...

EN AGISSANT POUR VOUS AU QUOTIDIEN

Nos différentes publications et courriers officiels vous ont montré tout au long de notre mandat les combats que nous menons. La liste est longue et non exhaustive.

- 👉 solution alternative de parking pour convenance personnelle à Orly
- 👉 mise en place du TAF 12/12 en CPF
- 👉 obtention de nombreux RADD pour non respect d'accord, robustesse opérationnelle
- 👉 maintien de la compo peq sur avions 14 J (COI)
- 👉 des procès longs mais nécessaires qui placent l'entreprise face à ses obligations légales
- 👉 maintien du +1 sur les vols extra shorts MC
- 👉 respect du positionnement du RADD
- 👉 réclamation de RADD pour attente assistance PMR à l'été 2022
- 👉 protection du PNC durant la crise Covid en limitant les services
- 👉 régularisations des IR
- 👉 limitation à 5 du nombre d'hébergements dissociés PNT/PNC
- 👉 Passage des rattrapages DDA2 de 2 à 4 puis à 6

BREF, C'EST ACQUIS, C'EST À VOUS.

A ceux qui auraient encore envie de taxer les signataires d'accord de fossoyeurs, nous les invitons à bien réfléchir car :

MIEUX VAUT UN VRAI BILAN QUE DE FAUX SERMENTS

Et demain ?



Vous souhaitez connaître la suite, vous voulez des avancées concrètes sans promesse illusoire ? Continuons à construire ensemble, suivez de près toutes nos revendications dans le "allô les négos ! ».

**L'IS CONTINUERA DE METTRE SON EXPÉRIENCE ET
EXPERTISE À VOTRE SERVICE.**

**VOTEZ DU 13/02 AU 06/03
L'INTERSYNDICALE PNC**